

# TRAMWAY : LA LIGNE 5 AVANCE

Conseil de Métropole // Mercredi 14 décembre



## DÉCRYPTAGE PAR PHILIPPE SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Comme je m'y étais engagé en 2014, j'ai lancé les travaux du bouclage de la Ligne 4, qui constitue aujourd'hui le premier tronçon de la ligne 5, et souhaité préserver l'intégrité du parc Montcalm qui devait être traversé par la ligne 5. Ce parc va devenir un poumon vert et de loisirs de 20 hectares, au lieu des 15 hectares prévus initialement. Sur cette partie ouest du tracé, la Métropole va donc engager une procédure permettant de modifier la déclaration d'utilité publique afin de préserver le parc Montcalm, comme le préfet nous y a autorisé.

Le bouclage de la ligne 4, sur 1,2 km entre l'Observatoire et la place Albert I<sup>er</sup>, a déjà amorcé les étapes suivantes de la ligne 5 : trois nœuds de connexion ont été réalisés pour cela. Au Nord, la poursuite de la ligne 5 depuis Saint-Eloi jusqu'au rond-point Agropolis permettra de desservir des pôles de formation et d'emploi très importants et son tracé ne souffre pas de contestations. Nous engageons dès 2017 de nouvelles procédures sur cette portion validée, de la place du 8 mai 1945 jusqu'à Agropolis, pour un premier coup de pioche avant 2020. Pour mener à bien ce projet, la Métropole demande à l'État de maintenir son financement à 31,4 millions d'euros - comme annoncé en 2013 - et à la Région Occitanie et au Département de l'Hérault de contribuer à son financement, le tramway étant un équipement structurant à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Nous poursuivons les procédures sur cette portion entre la place du 8 mai 1945 et Agropolis



Le bouclage de la ligne 4, deux kilomètres de voie qui serviront aussi à la ligne 5.

### ENVIRONNEMENT

#### UN VŒU POUR L'AGENCE DE LA BIODIVERSITÉ



Le conseil de Métropole a adopté un vœu se prononçant en faveur de l'accueil à Montpellier de la future Agence Nationale de la Biodiversité. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, cette agence regroupera l'office national de l'eau, les parcs nationaux de France, l'agence des aires marines protégées et celle des espaces naturels, au service des politiques publiques de protection de la nature et de la transition écologique. Le ministère de l'Environnement a prévu trois agences régionales à Vincennes, Brest et Montpellier, mais n'a pas tranché pour le siège national. « Montpellier ayant, en 2016, perdu son statut de capitale régionale, l'installation de cette agence doit être un des éléments de compensation en termes d'emploi et de rayonnement pour notre ville », indique ce vœu adopté par le conseil métropolitain. Il souligne par ailleurs « la synergie évidente de la recherche scientifique. La communauté montpelliéraine de recherche en biodiversité étant la première en France avec 1200 scientifiques et l'une des plus importantes au niveau européen. »

### ÉCONOMIE

#### LA MÉTROPOLE SOUTIEN LA RECHERCHE

Compétente depuis 2015 pour le soutien à l'enseignement supérieur et la recherche, Montpellier Méditerranée Métropole participe au financement de huit projets de recherche, pour un montant total de 2,2 millions d'euros. Ce financement s'inscrit dans le cadre de sa politique de développement économique, au titre du Contrat de plan État-Région 2015-2020. Les projets sont les suivants : CCB2020 par le pôle Chimie Balard, Dem'eaux par le Bureau de Recherches Géologiques et minières (BRGM), Celimer par l'Institut de la Recherche pour le Développement (IRD),



CEPS par l'université Paul Valéry, BNIF (nano imagerie), Meso@LR (big data) et PRO3D portés par l'Université de Montpellier.

### URBANISME

#### DES PARKINGS INNOVANTS

À l'occasion de l'opération de renouvellement urbain Prado Concorde à l'entrée de Castelnau-le-Lez, la Métropole développe un concept de parking innovant qui permet d'optimiser les places en mutualisant les différents usages. À la place du parking relais du tramway ligne 2, qui compte actuellement 60 places, un nouveau parking souterrain de 199 places sera construit, à un emplacement plus favorable à la fluidité du trafic. Dans ce parking géré par TaM, les places de stationnement des habitants du programme Prado Concorde, surtout utilisées du soir au matin, pourront être utilisées en journée par les usagers des transports collectifs et par des clients des activités commerciales. Le programme Prado Concorde, sur la place Charles de Gaulle, propose des logements en

accession abordable ou libre, des logements locatifs sociaux, une résidence senior, une école d'enseignement supérieure, des bureaux, commerces et une école primaire privée.



Le Prado Concorde à Castelnau-le-Lez.

### CULTURE

#### LE MUSÉE À L'HÔPITAL

Le musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole s'ouvre à tous les publics, y compris ceux dont les problématiques de vie les éloignent ou les privent de toutes pratiques culturelles, comme les détenus ou encore les patients des hôpitaux. Ainsi, depuis 2015, le musée Fabre travaille en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Montpellier. Cette année, c'est auprès de 60 patients atteints de la maladie d'Alzheimer et d'autres syndromes démentiels, hospitalisés au service de gériatrie du CHU que le musée Fabre va intervenir. Le musée met à leur disposition le savoir-faire de ses médiateurs culturels et prend en charge divers frais pour un montant de 4 000 euros.

**6,6 millions d'euros**

C'est la somme des emprunts garantis par Montpellier Méditerranée Métropole auprès des bailleurs sociaux ACM, Promologis et un Toit pour tous pour des projets de logements à loyers modérés à Montpellier, Saint Jean de Védas, Castries et Lattes.



Suivez en direct les conseils de Métropole sur [montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)